



## **SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE**

### **COMPTE-RENDU D'AUDIENCE**

#### **À l'attention des AESH de l'académie Guadeloupe** **Point sur la régularisation des salaires**

Depuis trop longtemps, une injustice administrative pèse sur les AESH de l'académie Guadeloupe : **plus de 800 sont payés sur la base de 19h30 alors qu'ils assurent un service effectif de 21h.**

Pour rappel, suite aux interventions et à la pression constante du **SPEG**, le rectorat avait enfin reconnu cette erreur de calcul en 2024, s'engageant à régulariser la situation et à rembourser **4 années d'arriérés de salaire.**

Vos représentants syndicaux du **SPEG** ont été reçus en entretien par Monsieur le Recteur le 15 mai 2026 au rectorat afin d'exiger un calendrier précis et des garanties concrètes sur le paiement de ces sommes dues.

#### **Ce qu'il faut retenir de l'entretien :**

- **Les calculs sont enfin bouclés :** Les services du rectorat ont terminé le chiffrage précis des dossiers. Au total, ce sont exactement **851 AESH** qui sont officiellement concernés par cette régularisation.
- **Un versement unique à partir du mois de juin 2026 :** Le rectorat nous a assuré que le remboursement des 4 années d'arriérés ne se fera pas au compte-gouttes. **La régularisation sera versée en une seule fois, entre juin et octobre 2026.**

**Le SPEG reste vigilant !** Si nous nous réjouissons que le calendrier soit enfin fixé et que le travail de chiffrage soit terminé, le **SPEG** restera extrêmement vigilant jusqu'au versement effectif de chaque euro sur les fiches de paie des AESH à la rentrée prochaine. Aucun retard supplémentaire ne sera toléré.

**Le SPEG continue de se battre pour tous les AESH de l'académie de Guadeloupe pour la reconnaissance de vos métiers, de vos statuts et pour une vraie revalorisation salariale.**

**Le SPEG TOUJOURS MOBILISÉ POUR DÉFENDRE TOUS LES AESH !**

*Pointe-à-Pitre, le 22 mai 2026*  
*Les représentants du SPEG au CSA*